

**Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 décembre 2021, au Centre Communautaire situé au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 19h00.

Sont présents : le maire, François Marcotte et les conseillers :

Gaétan Fortier	Steve Leblanc
Benoît Couture	Dominic Lapointe
Rémi Beauchesne	

Est absent : le conseiller Gilles Gauvreau

Les membres participants à cette séance forment le quorum.

Assiste également à cette séance :

- M. Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

Dans le cadre du contexte de la COVID-19 et en respect des règles édictées par la Santé Publique, puisque la région est passée en « ZONE VERTE » le 21 juin 2021, la présente séance du conseil est tenue avec la présence du public. Les règles à suivre sont les suivantes : ***En zone jaune ou verte, la municipalité doit permettre la présence du public lors des séances du conseil.*** Considérant que la présente séance est présentée devant public, celle-ci ne fera pas l'objet d'un enregistrement audio. En respect des règles en vigueur, l'aménagement de la salle du conseil est fait afin de s'assurer du respect de la distanciation physique entre chaque élus, employés municipaux et membres du public et tous les participants présents à cette séance se doivent de porter le couvre-visage, celui-ci pouvant être retiré une fois la personne assise.

2021-12-221

Adoption du budget 2022

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2022 suivantes :

BUDGET 2022			
REVENUS		DÉPENSES/INVESTISSEMENTS	
<u>Fonctionnement</u>		<u>Fonctionnement</u>	
Taxation	1 364 381 \$	Administration générale	273 537 \$
Transferts conditionnels (Subventions)	385 346 \$	Sécurité publique	183 131 \$
Autres revenus	122 215 \$	Réseau routier	
Excédent de fonctionnement non affecté	13 000 \$	Voirie municipale	177 283 \$
		Enlèvement de la neige	189 815 \$
	1 884 942 \$	Éclairage public/ Transp. Adapté	8 650 \$
			375 748 \$
		Hygiène du milieu	
		Eau potable	49 615 \$
		Eaux usées	65 915 \$
		Matières résiduelles	171 929 \$
		Cours d'eau	13 524 \$
			300 983 \$
		Aménagement, urbanisme et développement	166 763 \$
		Loisirs, culture et vie communautaire	190 146 \$
		Frais de financement	
		Frais de financement (Intérêts)	67 594 \$
		Remboursement en capital	293 260 \$
			360 854 \$
			1 851 162 \$
<u>Investissements</u>		<u>Investissements</u>	
Transferts conditionnels (Subventions)	431 620 \$	Travaux TECQ 2019-2023 - Eau usée	150 000 \$
Financement à long terme	200 000 \$	Travaux TECQ 2019-2023 - Eau potable	100 000 \$
		Développement résidentiel	200 000 \$
	631 620 \$	Bâtiments municipaux et infrastructures récréatives	191 400 \$
		Autres	24 000 \$
			665 400 \$
TOTAL DES REVENUS	2 516 562 \$	TOTAL DES DÉPENSES/INVESTISSEMENTS	2 516 562 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: DOMINIC LAPOINTE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADOPTER les prévisions budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année financière 2022 tel que détaillé ci-haut.

Le maire lève l'assemblée à 19h15.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.